

TRIBUNE

C₃N

Coordination des responsables des instances du CoNRS

Objet : La recherche scientifique, ça intéresse qui ?

Ces dix dernières années ont été exceptionnelles pour la recherche française en termes de reconnaissance internationale, comme en atteste le nombre de lauréats du Prix Nobel et de la médaille Fields. Ce succès n'est pas dû au hasard. Il résulte d'un investissement massif de l'État dans la recherche scientifique à partir des années 1960, politique soutenue tant par la droite que par la gauche, qui a permis le développement de grands organismes de recherche tel le CNRS.

Aujourd'hui, ce sont d'autres nations que la France qui portent une attention particulière à la recherche scientifique. Le président Obama, par exemple, rencontrait chaque semaine son conseiller pour la science et la technologie. Et la Chine et la Corée du Sud, après avoir longtemps appliqué à leur industrie une science produite ailleurs, investissent maintenant massivement dans la recherche fondamentale pour poursuivre leur développement économique et social. Depuis dix ans, la production scientifique de ces pays a connu une croissance exponentielle, en quantité mais aussi en qualité, et l'Académie des Sciences de Chine est désormais le premier organisme de recherche selon le classement de la revue Nature.

Il est donc nécessaire de rappeler les motivations qui ont guidé la stratégie scientifique de la France à partir des années 1960 et qui sont aujourd'hui celles défendues par des pays en fort développement scientifique. Tout d'abord, si l'on ne cède pas à l'idée préoccupante selon laquelle les faits n'auraient plus d'importance, la science aide à informer la décision publique. Nos gouvernants ont besoin de consulter des scientifiques lorsqu'ils sont confrontés aux catastrophes naturelles, aux épidémies ou aux maladies affectant nos populations vieillissantes, à la radicalisation religieuse et au risque terroriste associé, au changement climatique et environnemental. Et les scientifiques ne peuvent pas improviser dans l'urgence des réponses à ces questions qui demandent des années d'observation, d'expérimentation ou de modélisation. De la même manière, il n'y a pas d'applications directes à l'industrie ou aux services, de développements rentables, sans science fondamentale. La France estelle prête à se restreindre à l'application d'une science produite ailleurs ? Ensuite, une recherche scientifique de haut niveau produit aussi des scientifiques emblématiques, de l'archéologue à l'astronome, sources de fierté nationale, au même titre que les artistes ou les sportifs. Cet élément de cohésion sociale n'est pas à négliger. Enfin, c'est aussi la société dans son ensemble, tous les citoyens qui aspirent à l'élévation du niveau des connaissances pour mieux comprendre leur place dans l'univers et dans la société. L'apport des connaissances nouvelles, des plus fondamentales aux plus appliquées, doit irriguer en permanence le système d'éducation ce qui, à terme, constitue une condition indispensable à la diffusion et à la préservation des valeurs démocratiques.

Mais comment la France pourrait-elle encore se distinguer si les responsables politiques inféodent la recherche à des objectifs trop étroitement utilitaires et réduisent ses moyens ? Car, de fait, la recherche scientifique représente une dépense modeste. En comparaison des dépenses de l'Etat, des collectivités locales et de Sécurité Sociale, qui représentent plus de 50% du PIB, le financement public de la recherche scientifique est inférieur à 1% alors qu'il s'agit d'un investissement essentiel pour notre pays. Toute réduction supplémentaire conduirait à l'asphyxie d'un dispositif qui souffre déjà d'une augmentation sensible des emplois précaires (avec de nombreux docteurs à qui sont proposés des contrats de travail de quelques mois) et d'une dispersion de plus en plus grande des activités des jeunes chercheurs qui, dès leur recrutement, doivent consacrer une large partie de leur temps à rechercher les moyens qui leur permettront de réaliser leurs projets. Et les réformes mises en œuvre depuis dix ans ont eu pour effet la multiplication des structures chargées du financement sur projet, de l'évaluation de la recherche, ou du regroupement d'universités dans des ensembles ingérables au but supposé de visibilité mondiale. Tout cela a surtout eu pour conséquence de rendre le système de recherche public – tout comme l'Université – plus lourd et plus bureaucratique. Ce qui est souhaitable n'est donc pas

seulement « davantage de moyens », mais bien que ces moyens puissent être utilisés plus simplement et qu'ils arrivent plus directement dans les laboratoires pour les activités effectives de recherche.

Et pourtant, en dépit de toutes ces difficultés, la France continue encore d'attirer nombre d'excellents scientifiques étrangers, parce qu'elle offre des postes stables, même s'ils sont moins nombreux que par le passé et même si les salaires sont nettement inférieurs à ceux pratiqués ailleurs. Mais le temps croissant passé à la recherche de financements, plutôt qu'à la recherche scientifique, risque de remettre en cause cette attractivité. De plus en plus de brillants jeunes scientifiques français partent déjà s'installer à l'étranger afin de mener leurs recherches dans de meilleures conditions. Si la France n'a ainsi plus les moyens de recruter parmi les meilleurs, si elle ne peut leur permettre de passer le temps nécessaire au développement de leurs recherches, elle ne pourra espérer atteindre le niveau de production scientifique qui la caractérisait jusqu'ici.

Ce risque est bien réel. Pour l'éviter et maintenir une recherche de haut niveau, il faut que la France mette en œuvre une politique ambitieuse, reposant sur une programmation budgétaire pluriannuelle. Soutenir l'emploi scientifique, attribuer aux laboratoires des financements dans la durée, limiter et simplifier la politique de financement par appels d'offres, renforcer les organismes de recherche fondamentale, constituent autant d'objectifs à atteindre. C'est à ce prix que la recherche française gardera toute sa place sur la scène internationale et participera au développement socio-économique de notre pays.

Texte adopté à l'unanimité de la C3N le 20 avril 2017